

millièmes de dollar, cela signifierait évidemment une hausse tarifaire. Il reste à voir si elle sera de cette importance.

L'entente conclue avec le Québec prévoit une diminution des tarifs, ce qui ramènera le coût de l'énergie à 2,4 millièmes de dollar vers la fin du siècle. Le ministre de l'Énergie de Terre-Neuve a dit récemment, devant l'Assemblée législative de la province:

L'énergie des chutes Churchill vaut aujourd'hui environ 15 millièmes de dollar le kilowatt-heure sur le marché nord-américain.

Mais le prix de cette électricité, monsieur l'Orateur, est bloqué à 3,5 millièmes de dollar en vertu d'un contrat de 65 ans conclu avec la province de Québec. C'est honteux.

● (2010)

Le ministre a poursuivi:

Si nous pouvions obtenir ce prix, les chutes Churchill permettraient aujourd'hui à la province d'accroître ses revenus de plus de 200 millions de dollars.

En d'autres termes, la vente de l'énergie produite par les chutes Churchill permettrait à notre province de réaliser, aux prix actuels, plus de 300 millions de dollars par an.

Pour satisfaire les besoins de la partie insulaire de la province de Terre-Neuve, deux choses doivent intervenir, sinon nous ferons face à une crise énergétique d'ici 1980. En fait, d'ici 1981, la province de Terre-Neuve connaîtra une pénurie d'énergie. Il nous faut soit être en mesure d'exploiter les ressources supplémentaires du fleuve Churchill, je veux parler du projet Gull Island sur le cours inférieur du fleuve, soit dépendre de centrales thermoélectriques. A l'heure actuelle, seulement 9 p. 100 de notre énergie est produite par des centrales thermoélectriques dans la partie insulaire de la province. J'ai appris que, si nous ne pouvons pas exploiter le cours inférieur du fleuve Churchill ou si nous ne parvenons pas à renégocier le contrat conclu avec la province de Québec, ce chiffre atteindra 48 p. 100 d'ici 1980. Il est intéressant de noter que, compte tenu du taux actuel d'inflation, il nous faudrait alors payer \$16,50 le baril de pétrole en 1980, c'est-à-dire qu'il nous faudrait dépenser près de 100 millions de dollars par an pour produire l'énergie supplémentaire qui serait alors nécessaire.

Au cours de sa déclaration, le ministre a mentionné, quoique brièvement, le projet Gull Island. Je regrette qu'il ne se soit pas attardé sur la politique actuelle du gouvernement et, notamment, sur la place de l'énergie hydroélectrique dans la stratégie d'ensemble du gouvernement. Des représentants de la Churchill Falls Power Corporation m'ont fait remarquer que, dans la partie du Labrador qui appartient à la province de Terre-Neuve, il existe un potentiel inexploité d'environ 5,000 mégawatts, si on y ajoute les 5,225 mégawatts des chutes Churchill on aboutit pour le Labrador seul à un potentiel hydro-électrique supérieur à 10,000 mégawatts. Cependant, il est à noter que les premiers ministres des cinq provinces de l'Est se sont intéressés, lors de leur réunion à Québec, à cet énorme potentiel et ont recommandé que le gouvernement du Canada tienne compte de l'énergie hydro-électrique dans les programmes d'ensemble de politique énergétique du gouvernement. Les politiques gouvernementales doivent envisager l'utilisation de l'énergie hydro-électrique, sinon nous serons con-

Énergie

frontés à une crise beaucoup plus importante que celle à laquelle les provinces atlantiques doivent actuellement faire face.

Ce potentiel inexploité et non aménagé du Labrador situé dans ma province, doit être exploité et le sera un jour. Mais à moins qu'il ne le soit bientôt, Terre-Neuve devra faire face à une crise de grande envergure. La Commission hydro-électrique de Terre-Neuve me dit que le projet de Gull Island offre le meilleur potentiel pour répondre aux besoins énergétiques actuels de Terre-Neuve. Toutefois, le ministre sait mieux que quiconque que Terre-Neuve est incapable de financer par ses propres moyens ce vaste projet—le gouvernement fédéral doit y faire un apport important.

Nous savons que le gouvernement fédéral a offert une somme de 341 millions de dollars en vue d'aménager le cours inférieur du Churchill, mais cela ne suffit pas. En raison de la hausse des coûts, conséquence directe de l'inflation, le coût global de l'exploitation et de l'aménagement hydro-électrique du cours inférieur du Churchill dépasse maintenant 2 milliards de dollars et nous devons obtenir une plus forte contribution fédérale. Par suite de l'attitude du gouvernement fédéral, le projet est actuellement compromis. Nous ne pouvons pas entreprendre l'aménagement nécessaire pour transmettre cette énergie à la partie insulaire de Terre-Neuve, les dépenses élevées qu'entraîneraient la pose des lignes de transmission et l'aménagement d'un tunnel de 11 milles franchissant le détroit de Belle-Isle à moins d'obtenir l'assurance du gouvernement canadien qu'il réexaminera sa position concernant l'aménagement du cours inférieur du Churchill.

Bien sûr, l'autre solution qui permettrait de répondre aux besoins énergétiques de Terre-Neuve serait de retenir une partie de l'énergie qui, pour une valeur de 3,5 millièmes, s'en va maintenant dans la province de Québec. Cette énergie vaut maintenant 15 millièmes sur le marché nord-américain. Nous devrions avoir le droit de renégocier ce contrat parce que, lorsqu'il a été passé, personne au Canada ne pouvait entrevoir la crise énergétique que nous connaissons maintenant depuis que les pays de l'OPEP ont haussé le prix du pétrole. Donc, nous devrions pouvoir renégocier ce contrat.

Des contacts ont eu lieu avec la province de Québec, mais je regrette de dire que ce fut en vain. Il faut que le gouvernement fédéral s'en mêle pour que nous puissions retenir une partie de cette énergie.

Avec l'entrée en activité de la centrale de la Baie James au Québec, une partie de cette énergie devrait être mise à notre disposition. Il s'agit d'excédents d'énergie pour répondre aux besoins du Québec et nous devrions pouvoir en gagner une partie sans que la province ait recours à la violence et sans qu'elle nous force à revenir à la table des négociations pour y discuter d'une question qui, de l'avis de Terre-Neuve et de ses habitants, n'est pas négociable, je veux parler de la frontière entre le Québec et Terre-Neuve.

Des voix: Bravo!

M. McGrath: Le ministre de l'Énergie de la province de Québec nous dit que si nous voulons racheter plus de 300 mégawatts que nous pouvons actuellement récupérer aux termes du contrat et dont nous avons besoin pour pouvoir financer les lignes de transmission et la construction du tunnel sous le détroit de Belle-Isle nécessaires pour acheminer l'électricité dans la partie insulaire de la province de Terre-Neuve, nous devons être disposés à négocier un